

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, le ministre indiquerait-il si ce don s'ajoute à celui de céréales d'une valeur de 5 millions de dollars qui seront livrées au Pakistan oriental dans le même but?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Le secrétaire général demande spécialement de l'aide pour les frais d'administration, et je pense que nous avons répondu très généreusement.

INDE ET PAKISTAN—L'ENVOI DE CLINIQUES MOBILES

M. W. M. Howe (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'avais demandé, il y a quelques semaines, au sujet de l'affaire pakistanaise, si nous avions offert au Pakistan et à l'Inde quelques-unes des cliniques mobiles que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social avaient désaffectées. Cette offre a-t-elle été faite et quels en ont été les résultats?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je prendrai note de cette question afin de pouvoir donner une réponse précise.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES DOUANIÈRES AMÉRICAINES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai posé l'autre jour au premier ministre une question relative aux conditions où se trouve le Canada à la suite du programme DISC et de la surtaxe de 10 p. 100, conditions aujourd'hui aggravées par les récentes statistiques sur le chômage. Il me semblait que ma proposition visant à ce que le gouvernement fasse un exposé détaillant les objectifs qu'il s'est fixé dans le domaine économique, aurait constitué un excellent moyen d'informer le public de la véritable situation. Sans vouloir faire de l'esprit, doit-il inférer de la réponse à une question analogue posée par mon collègue d'Annapolis-Valley, que la situation économique est telle qu'elle ne justifie pas, aux yeux du premier ministre, que l'on consacre le temps voulu pour en faire un exposé immédiatement ou sous peu?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. J'ai de très sérieuses réserves à faire en ce qui a trait à la question du député où il demande s'il doit comprendre, ou si nous devons comprendre que le premier ministre ou le ministre ont pris telle ou telle décision, ou si leur opinion est telle ou telle autre. A mon sens, la question ne devrait pas être posée ainsi. Je ne sais pas si je devrais proposer au député de la reformuler. Peut-être serait-il plus facile de permettre au premier ministre de répondre.

M. Alexander: A la lumière de ce préambule, monsieur l'Orateur, le premier ministre serait-il maintenant disposé à donner à la Chambre et au pays l'assurance qu'il fera, à la première occasion, une déclaration sur l'économie, en mettant les Canadiens et la Chambre au courant du véritable état de notre situation économique, du programme DISC, de la surtaxe de 10 p. 100 et du chômage pour que nous sachions ce que le gouvernement songe à mettre en œuvre pour réduire le chômage et augmenter la productivité?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'espère qu'il ne s'agit pas d'un second préambule. Toutefois, puisque le député a posé deux questions, je me m'oppose pas à ce que le premier ministre y réponde brièvement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si j'ai bien saisi les deux préambules, monsieur l'Orateur, le député voudrait que je fasse une déclaration qui ressemblerait à un discours du budget. Je lui rappelle que c'est normalement le ministre des Finances qui fait les discours du budget, et nous n'avons pas l'intention de lui demander d'en faire un à ce moment-ci.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, à cause du peu de confiance que les députés de l'opposition et les Canadiens ont dans les déclarations du ministre, parce qu'il s'est toujours trompé, le premier ministre serait-il prêt à prendre l'initiative à cet égard et à nous montrer qu'il n'a rien en commun avec le ministre en question en faisant connaître au peuple canadien, dans le cadre d'une déclaration, ce que sont les projets du gouvernement?

Des voix: Bravo!

D'autres voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

• (3.00 p.m.)

L'IMMIGRATION

LE CAS DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS À LA RECHERCHE D'EMPLOIS AU CANADA

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné l'accroissement du chômage que va entraîner sans doute la nouvelle surtaxe américaine à l'égard de notre marché d'exportation, le gouvernement a-t-il déjà pris une décision au sujet de la modification de la loi sur l'immigration au Canada, ou bien a-t-il décidé de renforcer les règlements qui permettent actuellement aux citoyens américains de traverser la frontière assez facilement afin de prendre un emploi temporaire au Canada, alors que les lois américaines interdisent généralement ce genre de chose aux Canadiens qui cherchent un travail temporaire aux États-Unis?

L'hon. Otto E. Lang (Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de changement officiel dans ces règlements, jusqu'à présent; néanmoins, cette question fait actuellement l'objet d'une étude.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. C. Terrence Murphy (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné qu'il est essentiel, à mon avis, que l'on dévoile au public tous les exemples frappants de chauvinisme socialiste masculin, le premier ministre pourrait-il s'engager à ordonner à l'équipe spéciale du gouvernement fédéral chargée d'étudier les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme d'examiner les accusations selon lesquelles on aurait refusé d'admettre une journaliste à une conférence de